



Conseil du développement industriel
Trente-neuvième session
Vienne, 22-24 juin 2011
Point 4 f) de l'ordre du jour provisoire
**Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité
alimentaire et fonds d'affectation spéciale pour
les énergies renouvelables**

Comité des programmes et des budgets
Vingt-septième session
Vienne, 11-13 mai 2011
Point 10 de l'ordre du jour provisoire
**Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité
alimentaire et fonds d'affectation spéciale pour
les énergies renouvelables**

Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire

Rapport du Directeur général

Conformément à la décision GC.13/Dec.15 de la Conférence générale et à la décision IDB.38/Dec.5 du Conseil, le présent rapport donne des informations sur le fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire, actualisant ainsi les informations présentées dans un rapport à la trente-huitième session du Conseil (document IDB.38/10).

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Considérations générales et ressources financières	1-4	2
II. Le projet de "mise en œuvre des trois cadres"	5-8	3
III. Progrès du programme ID3A, par pays	9-25	4
IV. Questions transversales	26-30	9
V. Conclusion	31-32	11
VI. Mesure à prendre par le Comité	33	11

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



I. Considérations générales et ressources financières

1. À sa treizième session, en décembre 2009, la Conférence générale a décidé qu'à partir du montant restant au 31 décembre 2009 des soldes inutilisés des crédits ouverts dus aux États Membres en 2010, un montant s'élevant à 3 millions d'euros serait utilisé pour des comptes spéciaux destinés, pendant l'exercice biennal 2010-2011, aux activités de coopération technique, dans le but i) d'accroître la sécurité alimentaire par la promotion de l'agrobusiness et de l'agro-industrie, et ii) de développer les énergies renouvelables pour les activités productives (décision GC.13/Dec.15). En conséquence, un financement a été réservé sur le solde des crédits non utilisés pour créer deux fonds d'affectation spéciale. Un premier rapport intérimaire sur le fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire a été présenté à la trente-huitième session du Conseil (document IDB.38/10) et des informations plus détaillées ont par la suite été communiquées aux missions permanentes auprès de l'ONUDI lors d'une réunion d'information tenue le 19 novembre 2010. Le présent rapport vise à actualiser ces informations et rend également compte de manière détaillée des activités entreprises dans les 12 pays qui ont été ciblés dans un premier temps.

2. Pour donner suite à la décision GC.13/Dec.15 de la Conférence générale, un montant de 500 758 euros a été mis à disposition du fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire. Par ailleurs, le Gouvernement finlandais a annoncé une contribution de 400 000 euros pour promouvoir l'agrobusiness. Les autorités finlandaises ont accepté que leur contribution alimente le fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire¹ afin de financer le projet d'appui aux initiatives pour le développement de l'agrobusiness et de l'agro-industrie et la mise en œuvre des trois cadres. L'ONUDI a en effet décidé d'investir ces ressources pour financer la mise en œuvre de trois grandes missions politiques pour lesquelles son appui est préconisé dans le domaine du développement de l'agrobusiness pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté:

a) Stratégie d'exécution du Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique de l'Union africaine, tel qu'adopté à la dix-huitième session de la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI) en octobre 2008²;

b) Plan d'action ministériel des pays les moins avancés, 2009³;

c) Déclaration d'Abuja sur le développement de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie en Afrique, telle qu'adoptée par la Conférence de haut niveau sur le développement agroalimentaire et agro-industriel le 10 mars 2010.

3. Ces trois cadres soulignent tous le rôle essentiel de l'agrobusiness et des agro-industries dans le processus de développement économique, en particulier pour les pays les plus pauvres du monde. Ils définissent les domaines prioritaires où un

¹ Il convient de noter qu'une contribution ultérieure du Gouvernement finlandais annoncée en décembre 2010 a été expressément allouée au fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire. Cette décision a contribué à réduire les coûts administratifs et à offrir une plus grande marge de manœuvre pour la mise en œuvre d'une stratégie à long terme visant à améliorer la sécurité alimentaire par le développement de l'agrobusiness.

² AU/MIN/CAMI/3(XVIII).

³ Résolution GC.13/Res. 5.

appui est nécessaire pour faire durablement reculer la pauvreté par une valorisation du capital humain, des chaînes de valeur agroalimentaires productives et rentables et une plus grande participation des agro-industries sur les marchés nationaux et internationaux.

4. Un document de projet sur l'appui aux initiatives de développement de l'agrobusiness et de l'agro-industrie et la mise en œuvre des trois cadres a été approuvé en juillet 2010 pour un montant total de 653 982 euros (après déduction des dépenses d'appui au programme). La mise en œuvre a commencé en août 2010; en février 2011, la situation financière du projet était la suivante:

Tableau
Situation financière du projet (en euros)

<i>Source de financement</i>	<i>Montant des crédits alloués</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Fonds disponibles</i>
Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire	300 000	119 140	180 860
Contribution du Gouvernement finlandais	353 982	117 337	236 645
Total	653 982	236 477	417 505

II. Le projet de “mise en œuvre des trois cadres”

5. L'objectif global est de contribuer à la réduction durable de la pauvreté et à la sécurité alimentaire par la promotion de l'agrobusiness et des agro-industries en Afrique et dans les pays les moins avancés (PMA). Les interventions visent les objectifs suivants:

a) Évaluer les principales contraintes auxquelles se heurtent les agro-industries et qui limitent leur capacité d'ajouter de la valeur à la production agricole par la transformation des produits agricoles, le traitement après récolte, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et la promotion du commerce;

b) Élaborer et valider des interventions concrètes qui favorisent le développement des agro-industries en collaboration étroite avec les parties prenantes et avec des ressources extérieures;

c) Aider les États Membres à mobiliser des ressources auprès d'institutions financières internationales et de divers partenaires privés, établissements de recherche et organisations non gouvernementales.

6. L'ONUFI, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) collaborent étroitement dans le cadre de cette initiative, qui cible dans un premier temps les 12 pays ci-après: Afghanistan, Comores, Ghana, Haïti, Libéria, Madagascar, Nigéria, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sierra Leone et Soudan. Dix des 12 pays ciblés appartiennent à la catégorie des PMA et 10 se trouvent en Afrique. Étant donné la forte concentration des activités en Afrique, le programme est connu sous le nom de “ID3A: Initiative pour le développement de l'agrobusiness et des agro-industries en Afrique”.

7. L'analyse des chaînes de valeur constitue le fondement du cadre analytique et opérationnel. Cependant, l'initiative ID3A, qui est également axée sur l'action, fait fond sur les compétences de base de l'ONUDI, de la FAO et du FIDA en matière de développement de l'agrobusiness pour articuler une réponse intégrée aux diverses contraintes observées et, surtout, pour mobiliser un financement (public et privé), des investissements, des technologies, des compétences et des connaissances scientifiques en vue du développement de l'agrobusiness.

8. Les services d'assistance technique de l'ONUDI ne sont pas une fin en soi mais plutôt un moyen de catalyser davantage de ressources auprès de multiples parties prenantes en vue du développement des chaînes de valeur agricoles, d'une amélioration de la sécurité alimentaire grâce à un meilleur accès aux denrées alimentaires, et de la création de richesse dans les collectivités rurales. Le programme ID3A a les caractéristiques novatrices ou les exigences suivantes:

a) Une stratégie de communication doit accroître la visibilité du programme de manière à attirer davantage de ressources vers des chaînes de valeur choisies;

b) Un mécanisme de suivi et d'évaluation doit être à même d'exploiter d'une manière rentable et crédible les effets multiplicateurs de l'initiative de l'ONUDI et d'en déterminer les résultats et l'impact final;

c) Les États Membres peuvent constater que le rendement de leurs investissements dans le fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire va au-delà de l'assistance technique de seconde génération fournie dans le cadre de ce programme. Il y aura un impact plus important en termes de création de richesses rurales dans les pays à faible revenu grâce à la mobilisation à plus grande échelle de ressources qui seront canalisées en parallèle, même si ce n'est pas par l'intermédiaire de l'ONUDI, vers les mêmes bénéficiaires.

III. Progrès du programme ID3A, par pays

Afghanistan

9. L'initiative ID3A, qui a été présentée au Ministère de l'industrie et au Ministère de l'agriculture au cours de la mission qui a eu lieu en décembre 2010, a été bien accueillie par le Gouvernement. Le Ministère des affaires étrangères a souligné la nécessité d'étudier les rapports disponibles et les analyses récemment effectuées et a accepté de coopérer pleinement à cet effet. Le représentant de la FAO en Afghanistan a également été informé des tenants et aboutissants de l'initiative et les deux parties sont convenues de coopérer dans le cadre des activités de suivi. Un consultant national a été désigné pour coordonner les activités en Afghanistan et recenser les produits prioritaires dans la perspective du développement de la chaîne de valeur.

Comores

10. Les évaluations menées par l'ONUDI et ses partenaires, le FIDA et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en octobre 2010, ont abouti à la mobilisation de 470 000 dollars qui ont permis à l'ONUDI de mettre en œuvre un projet de soutien à l'agrobusiness visant à améliorer les conditions socioéconomiques des jeunes femmes. Une première mission devait avoir lieu en

mars 2011. Le projet permettra de faciliter le traitement des produits horticoles par des associations de producteurs essentiellement composées de femmes et à établir des liens avec les négociants locaux approvisionnant les marchés intérieurs.

Ghana

11. Au cours de la première mission de l'initiative ID3A en août 2010, le Ministère du commerce et de l'industrie a clairement établi le secteur du coton comme prioritaire. Quelques semaines plus tard, le Gouvernement a lancé la stratégie nationale de relance du secteur cotonnier et entrepris un profond remaniement du secteur. En janvier 2011, le Ministère du commerce et de l'industrie a demandé à la Banque mondiale, à la Société financière internationale (SFI) et à l'ONUDI de soutenir les efforts nationaux. L'ONUDI a été invitée à étudier l'introduction d'une solution biologique pour remplacer les pesticides en mettant l'accent sur la biosécurité et la gouvernance. L'Organisation a aussi proposé une aide pour développer la mécanisation agricole et moderniser les installations de tri et de classement du coton dans le pays.

12. Fin février 2011, le Gouvernement a lancé une campagne visant à accroître la superficie cultivée en coton, pour la porter de 5 000 hectares actuellement à 50 000 hectares. Cependant, de gros obstacles demeurent au niveau de l'organisation générale de la chaîne de valeur, afin de répartir plus équitablement la valeur créée tout au long de la chaîne. L'enjeu est le revenu de 100 000 petits exploitants dont les moyens de subsistance dépendent des performances d'une parcelle de terrain de 0,7 hectare en moyenne. L'amélioration de la marge de bénéfice passe tant par une augmentation des rendements que par une diminution du coût des intrants.

Haïti

13. Une première réunion d'information avec le Ministère de l'industrie et les partenaires a été menée en octobre 2010 et divers contacts préliminaires ont été pris avec la FAO, les parties prenantes éventuelles et les acteurs de développement souhaitant investir en Haïti. Cependant, l'épidémie de choléra et l'approche des élections ont depuis légèrement retardé le processus. Actuellement, les discussions reprennent avec l'Union européenne en vue de l'exécution de la phase 2 d'un projet de normalisation en rapport avec le renforcement des capacités commerciales (prévu pour 2011/début 2012). La prochaine mission était prévue pour avril 2011. Les chaînes de valeur potentielles incluent les mangues, le café, le cacao et les huiles essentielles.

Libéria

14. Une mission d'identification a été menée et un accord a été signé avec le Gouvernement. Deux projets sont en cours de formulation:

a) Ajouter de la valeur et réduire les pertes après récolte dans la chaîne de valeur des fruits et légumes:

Le projet vise à accroître la durée de conservation des fruits et des légumes en dotant les principaux marchés du Libéria d'installations de réfrigération qui seront gérées par la Liberia Marketing Association

suivant le principe du recouvrement des coûts. Jusqu'à 50 entrepôts frigorifiques autonomes seront installés et la formation connexe nécessaire sera dispensée. Le budget indicatif s'élève à 4 millions de dollars;

b) Production commerciale, traitement et commercialisation du riz:

Le projet pilote démontrera comment cultiver, traiter et commercialiser du riz de bonne qualité dans des conditions commerciales. Le budget indicatif s'élève à 4 millions de dollars.

Madagascar

15. La mission d'identification a été menée en octobre 2010 et un accord a été signé avec le Gouvernement. Le projet sera axé sur la promotion de la chaîne de valeur dans le domaine de la biodiversité à Madagascar et visera à soutenir la conservation de la biodiversité et la gestion durable tout en développant un créneau à fort potentiel de création d'emplois et de revenus. Deux chaînes de valeur ont été identifiées: la soie et le miel biologiques. Le budget indicatif s'élève à 5 millions de dollars.

Nigéria

16. La mission de formulation, organisée pour identifier les chaînes de valeur à sélectionner en coopération avec le Gouvernement et les parties prenantes devait avoir lieu en mars 2011. Toutefois, un certain nombre d'activités connexes prennent déjà forme sur le terrain:

a) Coopération entre le FIDA, la FAO, l'ONUDI et le PNUD en ce qui concerne le projet d'évaluation et de mise en œuvre d'activités en faveur de l'agriculture du FIDA, la production primaire (FAO), l'industrie et la commercialisation (ONUDI) et l'infrastructure (FIDA) dans sept régions du Nigéria. Le projet devrait commencer en février 2012;

b) Projet d'évaluation de l'ONUDI visant à recenser des chaînes de valeur prioritaires dans trois régions. À Oyo et Ogun (sud), c'est le manioc qui a été retenu; à Kaduna (nord), les céréales, et dans une quatrième région, Benue, le riz. Les activités en rapport avec la première phase (production) ont été confiées à la FAO;

c) Initiative de la Banque centrale du Nigéria et de Agra Alliance, avec la Bank of Industry, pour collaborer dans le cadre d'un projet portant sur plusieurs chaînes de valeur. L'ONUDI doit apporter sa contribution pour ce qui est des chaînes de valeur intéressant le manioc et l'élevage. La proposition de projet est actuellement examinée par la Banque centrale.

République démocratique du Congo

17. Une mission de formulation a été menée en septembre 2010. Les trois chaînes de valeur retenues pour l'initiative ID3A sont: le manioc et l'huile de palme dans les provinces de l'ouest de Kinshasa, dans le but d'améliorer l'approvisionnement alimentaire de la capitale, et la transformation du bois d'œuvre dans la même région.

18. Le document de projet par pays de l'ONUDI définit des interventions sectorielles spécifiques au titre du programme ID3A et une assistance transversale plus large (gouvernance industrielle, emploi des jeunes et infrastructure de qualité) a été approuvée en janvier 2011. Parallèlement, une contribution de 1,3 million de dollars reçue du Gouvernement japonais à la fin de 2010 financera l'établissement d'un centre expérimental de traitement des produits alimentaires dans le cadre de l'initiative.

19. L'incidence du programme ID3A sera mesurée par l'amélioration de l'approvisionnement alimentaire de Kinshasa et de ses 10 millions d'habitants ainsi que par l'organisation et le développement de la chaîne d'approvisionnement du manioc et de l'huile de palme dans les trois provinces jouxtant la capitale. Une mission de formulation conjointe avec le FIDA est prévue pour le milieu de 2011.

République-Unie de Tanzanie

20. Une première mission effectuée en novembre 2010 a été consacrée à l'examen des politiques existantes et des initiatives en matière de développement de l'agro-industrie ainsi qu'à l'établissement de contacts avec les parties prenantes et partenaires potentiels. Un atelier des parties prenantes a été mené au cours duquel deux chaînes de valeur, la viande rouge et les noix de cajou, ont été recensées comme prioritaires au titre de l'initiative ID3A. Ce choix a été officiellement approuvé par le Gouvernement. La deuxième mission de formulation, prévue pour mars 2011, devait réunir des renseignements complémentaires sur les priorités et possibilités de développement pour élaborer une stratégie de mise en œuvre de l'initiative ID3A et un projet de stratégie devait être présenté aux parties prenantes et à un groupe de donateurs. La mission comprenait du personnel du Service des investissements et de la technologie de l'ONUDI qui était affecté au programme relatif aux bourses de sous-traitance et de partenariat (BSTP). Le financement provenant du Fonds "Une ONU" a déjà été affecté (2,4 millions de dollars É.-U.) et des fonds additionnels pourraient venir du FIDA et de la BafD, ainsi que de donateurs bilatéraux avec lesquels un dialogue a été engagé.

Rwanda

21. Le Rwanda a vu le premier exemple d'une mission pleinement synchronisée par les équipes du FIDA et de l'ONUDI en janvier 2011. Depuis juillet 2004, le FIDA encourage la mise en œuvre d'un projet qui vise à soutenir les micro et petites entreprises extra-agricoles dans les zones rurales comme moyen de réduction de la pauvreté. Ce projet devait initialement durer sept ans, mais la mission de janvier 2011 a jugé qu'il conviendrait de le prolonger de manière à ce que les capacités établies au titre de la phase II du projet du FIDA visant la promotion des petites et microentreprises rurales soient effectivement utilisées pour mettre en œuvre la politique et la stratégie en faveur des moyennes et petites entreprises (PME) promulguées en juillet 2010 et pour assurer un soutien adéquat jusqu'à l'extrémité de la fourchette des PME. La contribution de l'ONUDI est axée plus particulièrement sur les services de développement aux PME rurales. La phase d'extension du projet est estimée à 9 millions de dollars et couvre la période juillet 2011-juillet 2013.

22. En même temps, la FAO, le FIDA et l'ONUDI ont présenté au Fonds "Une ONU" une proposition conjointe de développement de la chaîne de valeur des

produits d'élevage, qui fait fond sur les capacités établies par le FIDA dans le cadre de projets en rapport avec l'élevage, par la FAO dans les secteurs des bovins et des produits laitiers et par l'ONUDI dans les secteurs du traitement des cuirs et des viandes. Le projet, d'un coût total de 3 millions de dollars, doit être exécuté entre 2011 et 2012, sous l'égide de l'ONUDI. Il vise à renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition grâce à une augmentation de l'offre de produits d'élevage; à accroître les revenus ainsi qu'à stimuler et promouvoir l'établissement de liens entre les agro-industries intervenant dans la chaîne de valeur des produits animaux; et à illustrer les avantages concrets des services professionnels aux entreprises pour le développement des PME rurales. Des discussions approfondies ont aussi eu lieu avec une multinationale privée dotée de ressources technologiques dans les secteurs du traitement et du conditionnement du lait.

Sierra Leone

23. Une mission de délimitation réalisée fin 2010 a rencontré les Ministres du commerce et de l'industrie ainsi que de l'agriculture, des forêts et de la sécurité alimentaire. Toutes les parties prenantes ont exprimé un vif intérêt pour l'initiative. Il a été convenu d'élaborer des plans en vue de la restructuration du système de financement du développement de manière à avoir un guichet spécialisé pour l'agrobusiness. Les chaînes de valeur envisagées étaient le café/cacao, l'huile de palme et l'élevage. De plus, un projet de modernisation de centres conjuguant formation et production à Koindu, Kpandebu et Pujehun a été approuvé, avec un financement du Japon de 2 millions de dollars. Le projet s'emploiera à renforcer la résistance aux chocs économiques en développant les centres de croissance existants qui proposeront des services au développement des agro-industries en vue de promouvoir l'emploi des jeunes, hommes et femmes, des zones rurales. Les opérations commerciales viseront surtout à accroître la valeur ajoutée des produits agricoles. Les activités prévues dans le cadre du projet devraient commencer en mars 2011. La possibilité d'établir des partenariats avec la Banque africaine de développement (BafD) et le bureau de la Coopération allemande de développement (GIZ)⁴, ainsi que, parmi les partenaires de l'initiative ID3A, la FAO et le FIDA, continue d'être explorée. Une deuxième mission de formulation plus détaillée à laquelle participeront des experts de l'ONUDI et des organisations partenaires devrait avoir lieu en mars/avril 2011.

Soudan (Nord)

24. Dans le cadre du nouveau programme par pays de l'ONUDI pour le Nord-Soudan, les chaînes de valeur des cuirs et des produits en cuir ont été retenues. L'objectif est d'accroître la contribution de ces secteurs à l'économie globale du Soudan en renforçant la compétitivité des fabricants et en les aidant à pénétrer les marchés internationaux. Le premier document de projet a été bien accueilli par le Gouvernement soudanais et le Ministère de l'industrie. L'étape suivante consistera à demander leur coopération à la FAO et au FIDA.

⁴ Le GIZ était anciennement connu sous le nom de Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ).

Soudan (Sud)

25. Les évaluations menées par l'ONUDI et la FAO ont débouché sur un document de projet intitulé "Sécurité alimentaire durable grâce au développement des moyens de subsistance basés sur les collectivités et la récolte de l'eau". Un montant total de 15 millions de dollars canadiens a été demandé à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour mettre en œuvre les composantes FAO (12 millions de dollars canadiens) et ONUDI (3 millions de dollars canadiens) du projet. L'objectif principal est de renforcer les capacités de création de revenus des collectivités rurales par la promotion des compétences nécessaires pour développer les entreprises rurales susceptibles de contribuer à améliorer la résilience et la sécurité alimentaire.

IV. Questions transversales**Financement et investissements**

26. Un examen des caractéristiques du financement de l'agrobusiness montre des possibilités manifestes d'accroissement des flux d'investissement et de financement en faveur du secteur, avec une mobilisation à grande échelle des ressources et une importance particulière accordée à certains aspects des chaînes de valeur. Cela suppose de débloquer la capacité d'accès au financement des PME par le biais d'une formation à l'entrepreneuriat et aux questions financières et par l'établissement de plans d'entreprises. Le niveau suivant implique l'établissement de liens entre acheteurs et fournisseurs, la mise en place de mécanismes permettant de faciliter les flux de crédits et autres intrants, par exemple le regroupement des entreprises, des infrastructures (entrepôts) et des formules de nantissement novatrices. Une autre intervention consiste à favoriser l'établissement de liens avec les fournisseurs de crédit et les investisseurs afin de renforcer les capacités d'évaluation du secteur. Parmi les mesures de plus vaste portée, il faut citer la collaboration avec les institutions financières internationales et les sociétés multinationales pour les aspects faisant intervenir des investissements et une assistance technique sous forme de transfert de technologies et de renforcement des capacités. Un exemple concret en est le Fonds de participation et de garantie pour l'agrobusiness en Afrique (EGFAA), qui traite sur une grande échelle des modalités financières de l'initiative ID3A. L'idée de base – un méga fonds devant fournir aux entreprises agroalimentaires et aux fonds d'investissement un éventail d'instruments financiers et un mécanisme d'assistance technique – revient à l'ONUDI et a par la suite été adoptée par la Banque africaine de développement.

Le mécanisme de suivi et d'évaluation

27. L'initiative ID3A exige une approche particulière en matière de suivi et d'évaluation du fait de sa portée et de la diversité des acteurs appelés à intervenir (parmi eux la FAO, le FIDA et la BafD). Il faut distinguer deux phases:

a) Phase I: Élaboration des stratégies pour les 12 pays retenus pour montrer que les ressources ont été effectivement mises à profit pour mobiliser des fonds et une assistance technique. Les indicateurs de performance incluent: la mobilisation de fonds publics pour le développement, l'investissement privé et l'assistance

technique (cette dernière étant fournie par l'ONUDI) ainsi que l'introduction de réformes dans le cadre de politique et d'incitation;

b) Phase II: La mise en œuvre effective des stratégies élaborées pour les 12 pays. Le système de suivi et d'évaluation pour la phase II inclurait un minimum d'indicateurs obligatoires à utiliser dans tous les pays où l'initiative est mise en œuvre. Les indicateurs doivent rendre compte des résultats et de l'incidence du programme ID3A tout en ménageant la souplesse nécessaire des pays pour affiner les indicateurs en fonction du contexte propre à chaque projet. Les indicateurs de performances devraient prendre en compte l'incidence socioéconomique et environnementale ainsi que les effets produits sur le développement industriel dans tous les segments de la chaîne de valeur et les résultats en termes de coordination de la chaîne et de participation des parties prenantes.

28. Au moment de l'élaboration du présent rapport, 236 477 euros au total avaient été dépensés ou engagés pour des activités de projet, y compris des missions, des activités de relations publiques et le recrutement d'experts nationaux et internationaux. En conséquence, plus de 5 millions d'euros ont été mobilisés ou identifiés pour des projets de coopération technique dans le secteur du développement de l'agrobusiness à mettre en œuvre par l'ONUDI. Le programme ID3A contribuera aussi à l'exécution par d'autres parties d'activités supplémentaires d'un montant de 6 millions d'euros liées à la fourniture d'une assistance technique et financière connexe dans les chaînes de valeur retenues de l'agrobusiness.

29. Lors de la vingt-sixième session du Comité des programmes et des budgets, les États Membres ont souligné l'importance de l'aspect "investissement" du fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire qui, comme tout investissement, devrait générer un bénéfice. Si l'on évalue approximativement le retour sur investissement⁵ à peine huit mois après le début de l'initiative, le rendement du programme ID3A est de 20 par rapport aux fonds mobilisés pour les projets de coopération de l'ONUDI et de 45 par rapport à tous les fonds mobilisés (10 millions d'euros).

Stratégie de communication

30. Parmi les éléments essentiels de la stratégie de communication ID3A, il faut citer un site Web consacré à l'initiative et une plate-forme de gestion de l'information. Le site Web de l'initiative ID3A⁶, lancé en mars 2011, vise à renforcer la visibilité des activités, à promouvoir la participation du secteur privé et à diffuser auprès du secteur public intéressé et des universités les enseignements tirés. Le site Web sert aussi à resserrer les liens de coopération entre la FAO, le FIDA et l'ONUDI et à renforcer les partenariats avec les institutions de financement extérieures. À un deuxième niveau du site Web, il y a la plate-forme de gestion de l'information pour les partenaires de l'initiative ID3A qui permet à la FAO, au FIDA et à l'ONUDI ainsi qu'à certains partenaires extérieurs choisis d'échanger des renseignements, de travailler ensemble sur des publications conjointes et de coordonner des missions sur le terrain et autres.

⁵ Le calcul est réalisé sur la base des fonds mobilisés à une date donnée moins les dépenses/engagements, divisé par les dépenses/engagements.

⁶ www.3ADI.org.

V. Conclusion

31. Huit mois après le début de la mise en œuvre, le fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire est en train d'établir de nouvelles normes pour la fourniture de services techniques par l'ONUDI. Il exploite les synergies créées avec les autres organismes des Nations Unies conformément aux compétences de base et aux avantages comparés de chaque organisme participant. Il tire profit des ressources considérables mises à la disposition par les partenaires extérieurs – fournisseurs de crédits publics et privés, investisseurs nationaux étrangers, prestataires de technologies, établissements scientifiques, transformateurs, négociants et acheteurs. En bref, il fait office de catalyseur afin que les ressources en provenance des multiples parties prenantes convergent au service de l'expansion de chaînes de valeur particulières du secteur agroalimentaire.

32. Les États Membres souhaiteront peut-être noter que l'incidence de l'assistance fournie par l'ONUDI va au-delà des services directement proposés par l'Organisation grâce à l'effet multiplicateur du programme, comme en attestent les résultats d'un système de suivi et d'évaluation très complet. Il convient en outre de noter que le fonds d'affectation spéciale permet au Secrétariat de concevoir et d'exécuter de manière efficace une stratégie claire pour favoriser la convergence des ressources au profit des chaînes de valeur du secteur agroalimentaire dans les pays en développement. Les contributions qui viendront approfondir et développer des initiatives de ce type en Afrique et au-delà sont les bienvenues.

VI. Mesure à prendre par le Comité

33. Le Comité souhaitera peut-être prendre note des renseignements fournis dans le présent document.
